

Le Pape peut contraindre les évêques fautifs à la démission

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Opposition au Pape](#), [Perepiscopus](#)

Date : 18 juin 2012



Sandro Magister consacre [un article intéressant](#) sur les évêques démissionnés par le Pape en raison d'actes immoraux, de fautes administratives ou d'autres manquements graves. Il y en a des dizaines. Leurs noms ont disparu de l'Annuaire Pontifical. L'article commence ainsi :

"Les anciens de la curie se souviennent de la boutade d'un cardinal qui se plaisait à répéter : *"Parmi les apôtres, un sur douze a trahi, et, aujourd'hui, parmi les successeurs des apôtres, la moyenne n'est certainement pas meilleure"*.

Sur la centaine d'évêques français, faites le ratio... De nombreux évêques ont été forcés de démissionner, mais cela ne se sait pas toujours, puisque ces derniers, la plupart du temps, se laissent persuader

"de remettre [leur] démission au pape avant d'être parvenu à l'âge de la retraite fixé à 75 ans, en application du fameux alinéa 2 du canon 401 du code de droit canonique qui stipule que : *"L'évêque diocésain qui, pour une raison de santé ou pour toute autre cause grave, ne pourrait plus remplir convenablement son office, est instamment prié de présenter la renonciation à cet office"*. Et le pape accepte très rapidement cette démission."

Dernière "démission" en date, le 7 juin, celle de l'évêque auxiliaire de Canberra en Australie, **Mgr Patrick Percival Power**, 70 ans, connu pour ses prises de position progressistes. Avant lui, l'évêque auxiliaire de Los Angeles, **Mgr Gabino Zavala**, 61 ans, a été démissionné le 4 janvier, au motif qu'il est le père de deux enfants.

Sandro Magister cite quelques dizaines de cas, parmi lesquels celui de l'évêque d'Évreux, **Mgr Jacques Gaillot**,

qui

"n'a pas été "déchargé" en 1995, mais transféré d'office au siège titulaire de Partenia, toujours pour des raisons doctrinales."